

FLAVESCENCE

INFO

N°1
Avril 2018

Bulletin d'information du

G DON
DES
BORDEAUX

PAROLE DE PRO

« Je me suis inscrit à cette journée de prospection pour être capable de détecter d'éventuelles traces de flavescence dorée dans ma vigne. Durant cette journée, on apprend à identifier les symptômes de la flavescence dorée mais aussi par élimination à être capable de détecter ce qui n'est pas de la flavescence dorée. Ça permet vraiment d'éliminer des doutes que l'on peut avoir sur certains pieds. Je conseille à tout le monde de le faire. »

*David Vallet, viticulteur
à Vérac*

IL EST VENU LE TEMPS DU BILAN !

2017 EN BREF :

6 971 hectares prospectés

9 % du vignoble visité

4 422 pieds de bois noir sur
1 183 parcelles

22 900 pieds de flavescence
dorée sur 1 558 parcelles

Gros foyers à Ambarès-et-Lagrave,
Bassens, Saint-Germain-du-Puch,
Saint-Loubès, Saint-Martial

15 nouvelles communes contaminées

24 % de traitements insecticides
économisés grâce au G DON

AGENDA

Les contrôles d'arrachage
des pieds malades
sont en cours

AGENDA ANNUEL DE LA LUTTE

p.2

BILAN PIEGEAGE ET TRAITEMENTS

p.2

BILAN PROSPECTION

p.3

crédit graphique : ©Clémentine Manon

A VENIR

Flavescence Info
N°2 de la campagne
2018 :
dates et nombre
de traitements par
commune



LE GRAND RETOUR SUR 2017

DIMINUER LES INSECTICIDES ●

COMPTAGE DES LARVES

À QUOI SERT LE COMPTAGE LARVAIRE ?

245 parcelles vérifiées

Des comptages de larves des cicadelles vectrices de la Flavescence dorée sont faits pour vérifier l'efficacité des premiers traitements larvicides. S'il y a trop d'insectes sur une parcelle, un traitement immédiat est demandé au viticulteur concerné. L'idée est d'éviter qu'un seul viticulteur fasse déclencher un traitement sur la commune entière lors du piégeage.

OÙ SONT FAITS LES COMPTAGES ?

69 communes, 212 viticulteurs

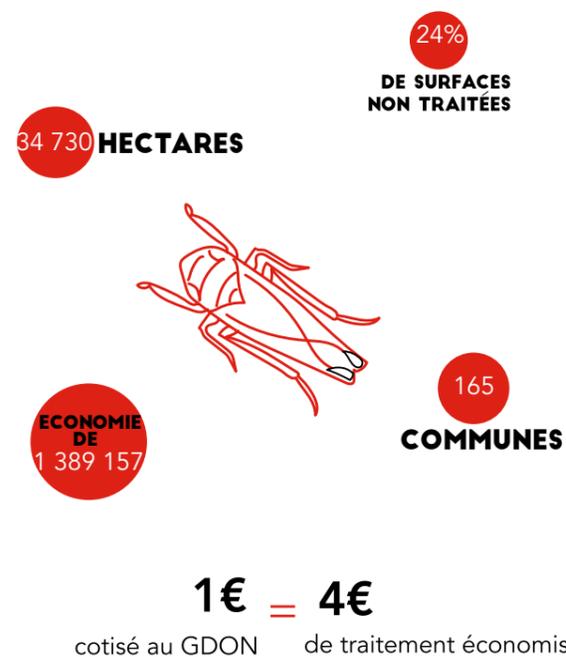
Autour des gros foyers de maladie et sur les exploitations ayant eu trop d'insectes en 2016.

Y A-T-IL EU DES CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DORÉE ?

672 cicadelles, 52 dépassements du seuil

Suite aux comptages réalisés entre le 21 juin et le 3 juillet, 46 viticulteurs ont dû effectuer un traitement immédiat, sur demande de la DRAAF.

ÉCONOMIES DE TRAITEMENTS



PIÉGEAGE

À QUOI SERT LE PIÉGEAGE ?

1 726 pièges

Le piégeage permet de suivre la population de cicadelles et donc d'évaluer le risque de contamination afin de déclencher ou non le traitement adulticide durant l'été.

OÙ SONT POSÉS LES PIÈGES ?

47 000 hectares, 181 communes, 1 305 viticulteurs

Sur les communes contaminées où un traitement peut potentiellement être évité (avec 1+1 ou 2+1 traitements). Un nombre de pièges est défini par commune : ils sont placés chez différents exploitants, en priorité sur les parcelles contaminées.

Y A-T-IL EU DES CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DORÉE ?

128 dépassements du seuil sur 68 communes

Entre le 24 juillet et le 10 août, les piégeurs ont récolté 2 970 cicadelles dans 352 pièges sur 156 exploitations. Trois fois plus de cicadelles ont été capturées par rapport à 2016.

QUEL INTÉRÊT Y A-T-IL ?

1 390 000€ économisés, 35 000 hectares non traités

24% d'économie d'insecticide en terme de surfaces.

● CONTENIR LA FLAVESCENCE DORÉE

LES PIEDS MARQUÉS EN 2016 ONT-ILS ÉTÉ ARRACHÉS ?

92 % des pieds contrôlés en 33 jours

Lors du 1^{er} passage de contrôle, les pieds n'étaient pas totalement arrachés sur 46 % des exploitations visitées. Après une relance et un 2^{ème} passage, 19 % des exploitations contrôlées ont été transmis à la DRAAF.

À QUOI SERT LA PROSPECTION ?

Chercher les pieds symptomatiques de la flavescence dorée et du bois noir permet de connaître la contamination du vignoble et d'endiguer la dispersion de la flavescence dorée.

QUELLES COMMUNES SONT CIBLÉES ?

182 communes, 8 380 parcelles, 6 971 hectares

Zones à risque : parcelles infectées, foyer à proximité, communes historiquement contaminées, avec des vignes mères, avec des vignes non cultivées...

COMMENT EST ORGANISÉE CETTE RECHERCHE ?

1 889 analyses, 94 % positives

La prospection a été faite du 10 août au 6 octobre par 3 types d'équipe de prospecteurs : les équipes de prestataires, formées aux symptômes une demi-journée et encadrées par des techniciens qui valident et prélèvent chaque pied marqué ; les équipes de techniciens du GDON, formés 2 jours prospectent les gros foyers et les parcelles infectées l'année précédente; les équipes de professionnels participent, avec le GDON, aux matinées de prospection.

QUELLES OBSERVATIONS ONT ÉTÉ FAITES ?

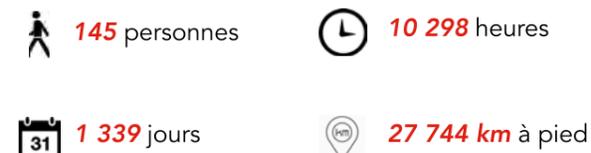
137 communes, 1 546 hectares, 22 900 pieds, 525 viticulteurs touchés par la flavescence dorée

22 % des surfaces prospectées présentent des pieds atteints par la Flavescence dorée. 15 parcelles sont à arracher entièrement car touchées à plus de 20 %, soit 6 615 pieds infectés sur 6 hectares. En 2016, la contamination était de 1,7 pieds par hectare prospecté. En 2017, elle passe à 3,3 pieds par hectare prospecté.

79 communes, 1 486 hectares, 4 422 pieds, 352 viticulteurs touchés par le bois noir

En 2017, le bois noir a augmenté avec 21 % des surfaces prospectées atteintes, soit 4 fois plus que les années précédentes. Le vecteur du bois noir fait son cycle sur le liseron ou l'ortie, ce qui peut expliquer que de nombreuses jeunes vignes soient touchées.

PROSPECTION 2017



PROSPECTION AVEC LES PROS

Pour une lutte contre la flavescence dorée efficace et durable, il est indispensable que chaque acteur de la filière s'implique.

En 2017, le GDON a sollicité les viticulteurs pour participer à une matinée de prospection et ainsi être formés à la reconnaissance des symptômes. Les adhérents du Syndicat des Pépiniéristes et d'Agrobio Gironde ont participé activement, comme les coopérateurs de Tutiac qui se mobilisent chaque année depuis 2014.

VIGNES NON CULTIVÉES

L'Aquitaine est la seule région à avoir mis en place une procédure d'arrachage des vignes abandonnées. Depuis 2011, le GDON les repère et les signale à la DRAAF qui est chargée de la procédure administrative. Quand la personne concernée ne remet pas en état sa vigne, le Préfet peut ordonner l'arrachage de la parcelle. Fin 2017, sur le territoire du GDON des Bordeaux, 366 dossiers sont ouverts dont 23 % concernent des repousses de vigne.

SI CHACUN TRAITE ET ARRACHE SES PIEDS CONTAMINÉS, LE RISQUE DE CONTAMINATION DIMINUE POUR TOUS

PRINCIPES DE LA CONTAMINATION PAR LA FLAVESCENCE DORÉE ET ACTIONS DE LUTTE

Cette maladie de la vigne est due à une bactérie véhiculée par un insecte : la cicadelle de la flavescence dorée. Chaque année, la cicadelle commence son cycle en avril-mai par 5 stades larvaires puis termine par un stade adulte ailé. Chaque larve naît saine et devient contaminante 30 jours après s'être nourrie sur un pied infecté. L'adulte vit 10 semaines pendant lesquelles il peut parcourir environ 500 mètres. Un an ou plus après la piqûre, les symptômes s'expriment sur le pied : même si vous ne les voyez que sur un rameau, la bactérie est déjà dans tout le pied.

La lutte contre la maladie porte sur l'élimination des cicadelles et de tout pied infecté pour éviter la dissémination de la bactérie.

1

L'arrachage des pieds doit éviter toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied.

2

La destruction des ceps et des bois de 2 ans est indispensable car ils peuvent héberger des oeufs de cicadelle, prêts à éclore au printemps.

ARRACHEZ VOS PIEDS!

● IDENTIFICATION DES PIEDS ATTEINTS

Les techniciens du GDON sont formés 2 jours à la reconnaissance des symptômes et à éviter les confusions.

Toute parcelle détectée est prélevée et si le diagnostic du technicien est validé par le laboratoire, l'arrachage des pieds est demandé.

● PÉRIODES DES SYMPTÔMES

Ils sont visibles en août et septembre. Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre. A l'inverse, les feuilles peuvent sécher et tomber dès le mois d'août.

● EXPRESSION DES SYMPTÔMES

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, une ou deux grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur un rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied). Les pieds peuvent exprimer un seul symptôme sur les trois.

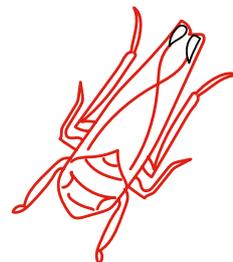
● CONTACTEZ-NOUS

POUR TOUTE QUESTION

Contactez votre GDON au 05 56 85 96 02 ou technique@gdon-bordeaux.fr

3

Venez vous former à la reconnaissance des symptômes !



GDON
DES
BORDEAUX
ensemble contre la flavescence

Sophie Bentéjac

Responsable

Morgane Le Goff

Coordinatrice

1, route de Pasquina
33750 Beychac et Caillau

05 56 85 96 02
technique@gdon-bordeaux.fr